

Gestion des trafics liés au chantier

En dehors du chemin du Mont Hymette, les circulations publiques sont maintenues durant toute la durée du chantier. Pendant les travaux de terrassement, l'intensité du trafic lié au chantier nécessite des mesures pour la sécurité des riverains et usagers des RD dans ce secteur.

Côté lac : l'accès au chantier se fait par le chemin des Cavettes, puis celui du Mont Hymette.

Côté centre-bourg : sauf exception (gabarit incompatible avec la hauteur sous caténaire par exemple), l'accès au chantier se fait par la route du lac (RD 17B) après franchissement du passage à niveau.

L'approvisionnement des matériaux se fait principalement en dehors des heures de pointe (7h30-9h, puis 17h30-18h30).

Programme des travaux : qui fait quoi ?

Le Département, propriétaire et gestionnaire du réseau routier départemental, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux portant sur les aménagements routiers (rétablissement RD 17 et chemin du Mont Hymette, parkings, arrêts de bus, reprise des accès à la gare).

SNCF Réseau, gestionnaire du réseau ferré, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux portant sur les aménagements ferroviaires.

La Commune de Viviers du Lac, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux du giratoire de la Fontaine.

Partenaires financeurs :



Le Conseil départemental s'efforce de réduire la gêne occasionnée par les chantiers et vous remercie de votre compréhension.

Renseignements :

Maison technique du Département des 2 lacs tél. 04 79 63 86 10

INFOS | CHANTIER

juin 2021



VIVIERS DU LAC SUPPRESSION DU PASSAGE À NIVEAU N°18

Les travaux sur les rails

Le chantier a débuté mi-juin par des travaux préparatoires et les premiers terrassements. L'objectif est de supprimer ce passage à niveau parmi les plus dangereux de la région.

À l'inventaire des travaux qui seront réalisés :

- création d'une déviation routière et d'un giratoire à l'entrée de Viviers,
- construction d'un pont-rail routier et d'un pont-rail réservé aux piétons et cycles,
- réalisation de 2 aires de stationnement, d'équipements cyclables et réaménagement de la halte ferroviaire.

Montant des travaux : 12 millions d'euros HT auxquels contribuent l'État (50%), la Région Auvergne-Rhône-Alpes (18,25%), le Département (18,25%), la Communauté d'agglomération Grand Lac (10,5%) et la commune de Viviers du Lac (3%).

Cette lettre d'information fait le point sur cette opération dont l'achèvement est prévu à l'automne 2022.

TERRA PUBLICA - © Département de la Savoie / atelier ritz architecte

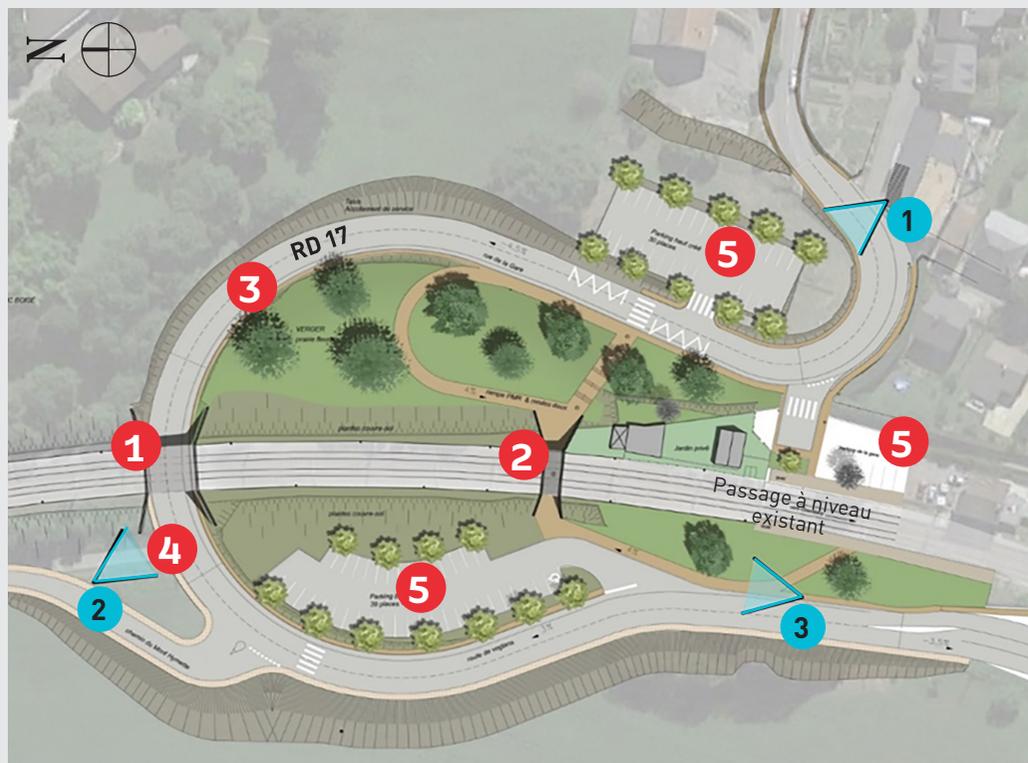


www.savoie-route.fr



www.savoie.fr

Les aménagements à la loupe



- 1 Pont-rail routier** avec raccordement sur la RD17 de part et d'autre : ouvrage permettant le franchissement de la déviation routière sous la voie ferrée.
- 2 Pont-rail « modes doux »** : création d'un passage souterrain dédié, accessible aux personnes à mobilité réduite et permettant de franchir la voie ferrée à proximité des quais pour les usagers de la halte-ferroviaire, les piétons et cyclistes.
- 3 Déviation routière** pour le rétablissement de la RD 17 au nord du passage à niveau existant, intégrant une bande cyclable dans le sens montant.
- 4 Rétablissement du carrefour** du chemin du Mont Hymette.
- 5 Valorisation de la halte ferroviaire** avec la création de deux **aires de stationnement**, la matérialisation de deux **arrêts de bus** et un nouvel aménagement d'entrée en gare.

Les travaux de l'été 2021 : objectif terrassements

Il s'agit de préparer les plateformes qui permettront à SNCF Réseau de construire, dès septembre, les deux ponts à proximité immédiate de la voie ferrée puis de les pousser, sous interruption de la circulation ferroviaire fin mai 2022.

Travaux en cours depuis mi-juin :

- ✓ Déplacement du réseau de fibre existant sous le chemin du Mont Hymette.
- ✓ Sécurisation du carrefour entre la route du lac et le chemin des Cavettes.
- ✓ Création de surlargeurs sur le chemin des Cavettes pour faciliter les croisements engins de chantier / riverains.
- ✓ Création d'un cheminement sécurisé piétons / cycles en contrebas du chemin du Mont Hymette.

Travaux à venir jusqu'à fin août :

- ✓ Terrassements en remblai côté Ouest de la voie ferrée (côté lac).
- ✓ Terrassements en déblai côté Est de la voie ferrée (côté centre bourg) avec stockage provisoire des matériaux extraits.

Le calendrier prévisionnel des travaux

Juin → Août 2021 : terrassements

Septembre 2021 → Mai 2022 : construction des 2 ponts ferroviaires

26 → 29 mai 2022 : mise en place des 2 ponts ferroviaires

Juin → Fin 2022 : travaux de chaussées, voiries et réseaux divers, y compris giratoire de la Fontaine, création d'un trottoir sens descendant RD 17B et aménagements pour assurer une continuité cyclable (travaux hors programme de suppression du passage à niveau 18).



1



2



3